

10323 N 133

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



0 97419002 20076505 3

Wellington, N.Z., September 29, 1952

Wellington (Nouvelle-Zélande) 29 septembre 1952

Le Gouvernement du Canada a l'honneur de vous adresser par la présente la copie de la lettre de votre lettre du 28 septembre 1952 dans laquelle vous exposez que les dispositions de l'Accord du 18 août 1950 entre le Gouvernement néo-zélandais et le Gouvernement canadien relatif aux services aériens sont susceptibles d'être modifiées dans le but de faciliter les échanges commerciaux entre les deux pays.

Vous Note N° 1

Le Gouvernement du Canada a l'honneur de vous adresser par la présente la copie de la lettre de votre lettre du 28 septembre 1952 dans laquelle vous exposez que les dispositions de l'Accord du 18 août 1950 entre le Gouvernement néo-zélandais et le Gouvernement canadien relatif aux services aériens sont susceptibles d'être modifiées dans le but de faciliter les échanges commerciaux entre les deux pays.

Il est le plaisir de vous faire connaître que la modification précitée de l'Accord susmentionné respecte l'engagement du Gouvernement canadien et que le Gouvernement canadien considère votre lettre et la présente réponse comme consacrant l'accord susmentionné.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute

The Honourable T. Clifton Webb, M.P.,  
 Minister of External Affairs,  
 (Signed) ALBERT RIVER,  
 Haut Commissaire

Honorable T. Clifton Webb,  
 Ministre des Affaires extérieures,  
 Wellington.